

afin d'être censé l'avoir élevé de ses propres mains, nous citerions l'inscription suivante, dont les expressions ne laissent aucun doute sur le désir de certaines familles gallo-romaines, d'être regardées comme ayant fait, construit et taillé de leurs mains, le tombeau de leurs parents.

*D. M. et somno æternali securitati memoriæque perpet. Alice Flaviæ Melitanæ q. v. an. XXXI. m. IIII, D. X. H. fl. col. Marcellus et Titianus pietiss. sarcophago sigil. cum opere et basibus fecerunt et consecraverunt idibus augustis Pudente et Orfilo cos (1).*

La formule si laconique SVB ASCIA DEDICAVIT est ici remplacée par des détails de la plus grande clarté. Les enfants d'Ælia Flavia Melitana ont non-seulement consacré le sarcophage de leur mère, mais ils ont eux-mêmes taillé et fait de leurs mains sa ressemblance, construit le tombeau et placé les pierres de la base du monument. On ne dira pas que ces enfants étaient des ouvriers, et que pour cela seul ils ont fait pour leur mère ce qu'ils faisaient ordinairement par profession, puisque d'abord plusieurs de ces enfants étaient du sexe féminin, et ensuite, parce que leur mère étant morte à l'âge de trente-un ans, quatre mois et dix jours, la plupart de ces enfants étaient fort jeunes, et que l'aîné ne pouvait avoir plus de douze à quatorze ans, ce qui démontre qu'ils n'ont pu tailler et travailler eux-mêmes au monument, mais qu'ils se sont conformés à l'usage, et qu'en faisant ce simulacre ils étaient censés l'avoir réellement construit eux-mêmes de leurs propres mains. Il paraît aussi que ce simulacre aurait été répété par eux sur tous les points du monument *sigil. opere et basibus fecerunt et consecraverunt*. La consé-

(1) Gruter, pag. 751, ce consulat correspond à l'an 165 de l'ère chrétienne.